



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



La lettre du réseau national des sports de nature

> L'œil de l'expert

La question de l'observation de l'emploi à l'échelle européenne prend toute son importance au moment où la Commission européenne s'engage dans la définition d'une politique pour développer la dimension européenne du sport. Du fait de son ancrage associatif, fondé sur l'amateurisme des pratiquants et le bénévolat des encadrants et dirigeants, le sport n'est observé comme un véritable secteur économique que depuis peu de temps. Hormis le projet Vocasport réalisé en 2004 par EOSE (observatoire européen de l'emploi sportif), il n'existe pas de données synthétisées de l'emploi lié au sport en Europe.

Les raisons sont très diverses, mais convergentes :

> la définition du sport n'est pas fixée, si bien que les travaux couvrent des périmètres très distincts. Nous avons pu noter lors des premières Nature & Sports Euro'Meet (Annecy, oct. 2011) que les sports de nature couvraient des pratiques très différentes selon les pays ;

> les concepts et termes employés pour décrire les pratiques professionnelles sont extrêmement variables. L'éducateur sportif français n'a pas d'autre traduction que « sport instructor », ce qui ne recouvre pas ce que nous, français, plaçons sous cette profession générique ;

> la diversité des modes d'organisation dans les pays européens renforce la difficulté d'établir des ordres de grandeur comparables ;

> les sports de nature ajoutent à cette complexité de par leur éclatement en de multiples pratiques et modes de pratiques, mais également en raison de leur intégration de plus en plus forte à des secteurs tels que le tourisme ou le développement des territoires.

Depuis quelques années, les travaux menés à l'échelle européenne sont donc de deux ordres. D'une part il s'agit de travaux très circonscrits à des sous-secteurs tels que l'outdoor, le golf, le fitness dont on connaît parfois mieux les périmètres et qui permettent souvent de mieux connaître l'emploi, les métiers et les qualifications en cours. D'autre part, il s'agit de travaux méthodologiques consistant à construire des outils de conversion, des grilles, des standards, ou encore des directives concernant la mobilité.

Tous ces éléments convergent pour placer les travaux menés par le Pôle ressources national « sports de nature » comme un élément déterminant d'une meilleure visibilité des métiers, des qualifications et des emplois dans les sports de nature. En effet, les travaux menés pour mieux connaître ces différents aspects sont uniques en Europe. Ils sont construits à partir des données du terrain. En ce sens, ils peuvent enclencher une dynamique qui se crée actuellement pour avancer dans un domaine qui représente près d'un tiers du sport avec une tendance fortement haussière

Enfin, ils peuvent s'intégrer à d'autres démarches plus synthétiques telles que celles conduites par le groupement d'intérêt public CAFEMAS (Centre d'Analyse des Formations, de l'Emploi et des Métiers de l'Animation et du Sport) pour identifier l'ensemble des situations professionnelles concernées par les activités physiques et sportives.

Jean- Louis Gouju
Directeur du CAFEMAS

n° 75 mars 2012

1. Les brèves du réseau > p.2
2. Personnalité > p.3
Véronique SIAU
3. Le point sur... > p.4
L'enquête éducateurs sportifs déclarés en sports de nature



Journée technique « Sports de nature et Europe »
le 25 mai 2012 à strasbourg

Directeur de publication :
Jean-Jacques JANNIÈRE

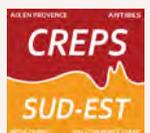
Pôle ressources national des sports de nature
CREPS Sud-Est, site de Vallon Pont d'Arc
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
ISSN : 1958-5101 - © PRNSN

Crédits photographiques :
PRNSN / Josée Grégoire



MINISTÈRE
DES SPORTS



1. Les brèves du réseau

> Actualités

➔ Mobilité des professionnels en Europe

Afin d'encourager la mobilité professionnelle au sein de l'Union européenne, la Commission européenne a lancé un vaste chantier de refonte de la directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications. L'objectif affiché consiste à assouplir et à clarifier les procédures actuellement en vigueur notamment celles consacrées à la libre prestation de services. Les principales perspectives d'évolution qui impactent le secteur sportif sont les suivantes :

- > l'introduction du principe de l'accès partiel ;
- > la possibilité pour des stagiaires d'effectuer un stage rémunéré dans un autre État membre ;
- > la suppression de l'exigence relative à l'expérience professionnelle de deux ans lorsque le migrant accompagne le prestataire de services ;
- > l'obligation pour les États membres de notifier à la Commission la liste des professions réglementées et tous les changements affectant cette liste ainsi que d'en justifier le caractère réglementé.

Bernadette VERGNAUD, parlementaire européenne, a été désignée comme rapporteur de la proposition de révision de la directive. Le texte révisé devrait être voté d'ici le 31 décembre 2012. Les modifications feront l'objet d'une transposition en droit national, nécessitant la révision des dispositions prescrites actuellement dans le Code du sport. Pour en savoir plus et consulter la proposition de directive :

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Diagnostic des sports de nature en Limousin

Commandité par le Syndicat des Monts et Barrages, un Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) des sports de nature a été effectué sur le territoire Pays des Monts et Barrages par le Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES) de Limoges avec l'appui technique de la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.

L'analyse de l'offre, sur la base d'entretiens ciblés des acteurs (publics et privés) du territoire, a permis de renseigner et qualifier la structuration des clubs, le type d'activités proposées, les partenariats entre les différents prestataires de sports de nature, les espaces et sites de pratique. Deux filières particulièrement porteuses pour le territoire ont été mises en évidence : la randonnée et les activités nautiques, néanmoins des activités complémentaires permettent une diversification (pêche, escalade et sports mécaniques). Cet état des lieux constitue une base de travail pour l'élaboration d'un projet de développement des sports de nature sur le territoire du Pays Monts et Barrages. La méthodologie retenue pour cette seconde phase consiste à réunir des groupes de travail sur trois thématiques : jeux d'acteurs, modèle économique, territoires de nature.

Consulter l'étude : www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Appel à projets « Destinations France Vélo Tourisme 2012 »

Cet appel à projets, lancé par le comité national France vélo Tourisme, a pour but de faire émerger et d'accompagner des projets de véloroutes, destinations de grande ampleur pour l'itinérance à vélo. Diverses expériences montrent qu'un soutien ponctuel de l'État peut être décisif pour que les collectivités territoriales, compétentes en matière de maîtrise d'ouvrage d'itinéraires touristiques de cette nature, puissent engager collectivement le montage de tels projets. La date limite de dépôt du dossier de candidature est fixée au 26 avril 2012.

www.tourisme.gouv.fr

➔ Enquête sur les structures liées au raid multisports : plus que quelques jours pour participer !

Votre structure œuvre dans le domaine des raids multisports de nature (organisation, initiation, entraînement) ? N'hésitez pas à renseigner l'enquête, vous avez jusqu'au 30 mars 2012. Pour en savoir plus et répondre au questionnaire :

www.sportsdenature.gouv.fr

> Juridique

➔ Diplômes délivrés par le ministère chargé des Sports

L'arrêté du 25 janvier 2012 modifie le tableau C « Diplômes délivrés par le ministère chargé des Sports » en introduisant les conditions d'exercice et les limites d'exercice des Brevets Professionnels de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BP JEPS), des Diplômes d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DE JEPS).

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Établissement organisant la pratique de la plongée

Arrêté du 5 janvier 2012 modifiant les dispositions réglementaires (Arrêtés) du Code du sport.

www.legifrance.gouv.fr

> En kiosque

➔ L'offre d'équipements sportifs dans les territoires ruraux

Le ministère des Sports a retenu l'offre d'équipements sportifs dans les territoires ruraux pour thème d'étude en 2011. L'analyse est fondée sur les données du Recensement des Équipements Sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) et les témoignages d'acteurs locaux. L'objectif est de mieux connaître les forces et faiblesses des territoires ruraux en matière d'équipements sportifs pour enrichir les politiques publiques dans ce domaine.

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Accompagner la création d'entreprise dans le secteur des sports et loisirs de nature

Destiné prioritairement aux professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprises, le guide pratique « Accompagner la création d'entreprise », co-réalisé par le ministère des Sports, et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, a pour but de fournir des conseils pratiques aux réseaux d'accompagnement des créateurs d'entreprise dans le sport, les loisirs et la culture.



Pour en savoir plus et télécharger le guide : www.sports.gouv.fr

➔ Accidentologie du kite surf : bilan 2011

La Fédération Française de Vol Libre (FFVL) édite un rapport annuel basé en grande partie sur les données recueillies via l'outil de déclaration d'accidents en ligne. La FFVL est l'une des rares fédérations à disposer d'un tel outil.

<http://kite.ffvl.fr>

> À venir

➔ Rôle éducatif des sports de nature

Éducation à l'environnement vers un développement durable et rôle éducatif des sports de nature : optimiser leur prise en compte dans les cursus de formations aux diplômes sportifs. Stage inscrit au plan national de formation du ministère des Sports. Du 14 au 16 mai 2012 (sous réserve) - Vallon Pont d'Arc (Ardèche).

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Sports de nature & Europe

Stage inscrit au plan national de formation du ministère des Sports et partagé avec le CNFPT. Ce stage inclut la participation à la seconde journée technique des sports de nature sur cette thématique « Sports de nature et Europe » Du 23 au 25 mai 2012 - Strasbourg (Bas-Rhin).

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Semaine du développement durable

Du 01 avril 2012 au 07 avril 2012 partout en France.

www.sportsdenature.gouv.fr

Proposer une actualité
S'abonner à la lettre
Formulaires disponibles rubrique La Lettre
www.sportsdenature.gouv.fr

2. Personnalité

> Véronique SIAU

Ex directrice du CRTPN (Centre de Ressources Tourisme Pleine Nature, basé à Millau - Aveyron), Véronique SIAU reste investie dans le développement territorial des sports de nature à travers son activité de conseil au sein de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Sport Emploi et Développement.

Rédactrice du guide pratique « Accompagner la création d'entreprise : sports, sports et loisirs de nature, pratiques culturelles » (publié par les ministères des Sports et de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative), nous avons souhaité recueillir son avis sur des questions d'emploi.



PRNSN : Le ministère des Sports a présenté le 9 février dernier le guide pratique « Accompagner la création d'entreprise » destiné à accompagner la création d'entreprise dans les secteurs des sports, des loisirs de nature et des pratiques culturelles. Tu as été l'une des chevilles ouvrières de ce travail, qu'en retiens-tu ?

VS : Un travail de deux ans et demi marque fortement ceux qui le conduisent ; à chaque étape ses surprises, ses rencontres, ses remises en causes. J'ai avant tout été confortée dans la nécessité de garder en permanence une posture faite de curiosité, de liberté et de modestie sans laquelle il n'est pas possible de se rendre compte de la complexité du monde dans lequel nous évoluons. Sur une question qui peut sembler aussi banale, le pire eut été d'arriver avec des idées préconçues en pensant que tout avait été fait ou dit. Enfin, il y a la rencontre avec les créateurs d'entreprise qui m'a permis de mesurer le rôle majeur de la confiance et du soutien qui leur ont été accordés par leurs proches et ceux qui ont croisé leur chemin, indispensables pour la réussite de leurs projets. En effet au-delà du côté technique de la création d'une entreprise, la qualité des rapports humains est majeure.

PRNSN : D'après toi y a-t-il des besoins spécifiques pour les créateurs d'entreprises dans le domaine des sports de nature et si oui lesquels ?

VS : Je dirais qu'ils ont avant tout les mêmes besoins que les créateurs d'autres secteurs d'activité, à savoir, être accompagné. Pourquoi ? Pour éviter les pièges, gagner du temps, rencontrer les partenaires au bon moment, apprendre et comprendre qui fait quoi dans la démarche de création... La complexité et la place de l'innovation qui distingue encore plus les entreprises et les projets de ces créateurs du secteur des sports de nature, renforcent à mon sens cette nécessité. Il faut avant tout rompre l'isolement dans lequel les créateurs se trouvent encore trop souvent, en adaptant les dispositifs d'accompagnement à l'échelle des territoires. Si le sous-titre du guide est « Accompagner des entrepreneurs de talents », c'est en particulier pour rendre compte de ce qui caractérise les créateurs dans les trois secteurs auxquels ce guide est destiné. Pour ceux-là, c'est le talent, la créativité et la capacité d'innovation qui conditionnent un accompagnement adapté. Cela concerne particulièrement les créateurs dans les sports et loisirs de nature.

« Il faut avant tout rompre l'isolement dans lequel les créateurs se trouvent encore trop souvent, en adaptant les dispositifs d'accompagnement à l'échelle des territoires. »

PRNSN : Comment perçois-tu l'évolution de l'emploi dans les sports de nature ?

VS : Le contexte actuel nous a appris à faire preuve de prudence, et il est difficile de faire des prédictions. Je suis marquée par un certain effet pervers lié au statut d'auto-entrepreneur qui en remplaçant petit à petit le salariat peut amener à une précarisation de l'emploi. Par ailleurs la rigidification du système social n'est pas favorable à un soutien de la pluriactivité des acteurs qui cumulent plusieurs statuts. Pour le reste, j'ai tendance à penser qu'en quelques années, beaucoup de points sensibles ont été compris à tous les niveaux : la nécessité de renforcer les formations dans le domaine de l'environnement et du développement durable, la connaissance des acteurs ou l'importance de l'adaptation des diplômés aux publics. Ces évolutions vont toutes dans le sens d'un renforcement de l'emploi. Concrètement, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (BPJEPS) représente une réelle avancée. Il reste cependant à améliorer les possibilités de passerelles entre les diplômés non seulement dans le domaine du sport, mais également de l'animation, du social, ou encore de la santé. Cela devrait permettre aux professionnels d'acquérir une multicom pétence et une pluricom pétence dans l'encadrement sans lesquelles la pluriactivité, indissociable des parcours durables, ne peut se mettre en place. Il conviendrait enfin d'introduire dans l'offre de formation, des contenus spécifiques sur la démarche entrepreneuriale, consubstantielle à la pluriactivité dans nos secteurs.

PRNSN : Le CRTPN avait réalisé en 2005 une enquête relative à l'emploi dans les sports de nature sur la zone du Massif Central. Aujourd'hui de nouvelles enquêtes et de nouvelles données ont été publiées et donnent une vision nationale de cet emploi ; quelle analyse en fais-tu et quelles sont tes préconisations ?

VS : Avant même cette enquête de 2005, dès les années 1997 et 1998 des enquêtes ont été menées en Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées. Preuve que la question de l'observation de l'emploi dans les sports de nature n'est

pas nouvelle et qu'il faut du temps pour tirer les enseignements de ces observations. L'enquête nationale pilotée par le ministère des Sports constitue une avancée significative. Cependant, je crois que les travaux relatifs à l'emploi doivent intégrer le niveau européen et s'affiner au niveau national. Cela passe par un renforcement de la capacité du secteur à rendre compte de ce qu'il est et de ce qu'il pèse. L'échelon régional est toujours à mon sens pertinent en la matière et doit s'approprier les méthodes et outils développés au niveau national.

PRNSN : À Annecy en octobre 2011, les rencontres « sports de nature » ont pris une dimension européenne. D'après toi quels sont les enjeux à l'échelle européenne en matière de réflexion, de promotion ou de développement de l'emploi dans les sports de nature ?

VS : Je me réjouis de cette évolution que nous avons clairement comme objectif au moment de la création des rencontres en 2003 à Millau. Il faudra toutefois veiller à ce que cette dimension européenne ne freine pas la dynamique nationale, et que les territoires puissent s'en emparer. Outre la question de la mesure statistique du secteur, il y a bien sûr la question de la formation qui me paraît centrale aujourd'hui. Ce sont deux sujets qui peuvent et doivent être appréhendés en priorité au niveau européen. Pour faire progresser le secteur, là encore, la mise en réseau des représentations syndicales nationales à un niveau européen me semble une priorité, un chantier qui n'a guère évolué pour une partie d'entre eux.

Véronique SIAU en quelques dates :

2006-2012 : ingénieure conseil associée au cabinet SED (Marseille)

2002-2006 : responsable du CRTPN (initiateur des rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature en 2003)

1996-2002 : directrice du centre de ressources pour les métiers du tourisme en espace rural.

sedconseil.siau@gmail.com

Annuaire des personnes ressources en sports de nature
Espace membre
www.sportsdenature.gouv.fr

3. Le point sur...

> L'enquête éducateurs sportifs déclarés en sports de nature

Avoir une vision claire de la filière professionnelle des sports de nature nécessite de disposer de données relatives au métier d'éducateur sportif. C'est la raison pour laquelle le ministère des Sports a missionné le Pôle ressources national des sports de nature, en collaboration avec la mission des Études, de l'Observation et des Statistiques du ministère des Sports), depuis 2005 sur une démarche d'observation nationale des éducateurs déclarés en sports de nature. Cette observation s'appuie notamment sur le fichier des éducateurs sportifs déclarés auprès des services déconcentrés de l'État. Les travaux¹ menés permettent d'obtenir une image de plus en plus fine de la profession d'encadrant en sports de nature en France. En mai 2010 (lettre n° 57) nous présentons les différentes phases de l'enquête nationale et propositions des éclairages prospectifs. Aujourd'hui, les résultats issus de l'analyse qualitative (dernière étape du processus) révèlent la « réalité du métier » d'éducateur en sports de nature.

➤ Retour sur une enquête menée en quatre étapes

L'actualisation des données pour produire un atlas

Actualiser la base de données et dénombrer les éducateurs a permis de distinguer parmi les 60 178 éducateurs en sports de nature les 37 282 éducateurs « au sens strict² » des 22 896 éducateurs « au sens large³ ».

L'enquête « taux d'activité »

Posséder une carte professionnelle ne signifiant pas être en activité, il convenait d'estimer via une enquête courte, dite enquête « flash », le taux des éducateurs déclarant être en activité. Parmi les 1600 éducateurs interrogés (choisis de façon aléatoire), 72,9 % des éducateurs au sens strict ont déclaré être en activité, contre seulement 34 % des éducateurs au sens large. Ce chiffre confirme qu'aujourd'hui le marché de l'emploi dans l'encadrement des sports de nature est essentiellement couvert par des titulaires de qualifications dédiées aux sports de nature.

La typologie des professionnels des sports de nature

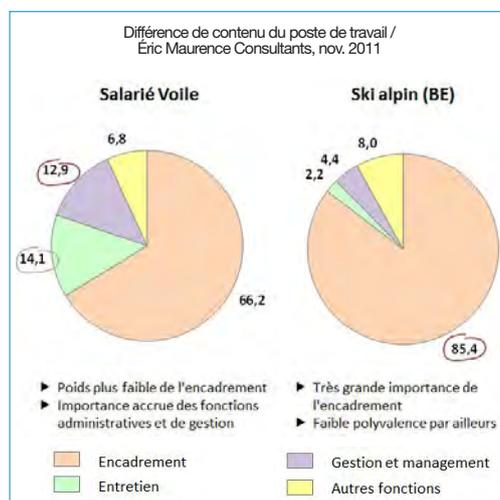
Une analyse, dite multidimensionnelle, a permis d'obtenir des profils types de professionnels à partir du croisement de plusieurs variables. Elle a révélé l'existence d'une logique de milieu, c'est-à-dire que le milieu et l'activité déterminent fortement les liens unissant les individus d'une même population. Par exemple, on s'aperçoit que les moniteurs type « eau vive, plongée, pêche » ont des caractéristiques communes en matière de diversité des activités encadrées et de statut social. C'est à partir de cette analyse qu'a été construit l'échantillon représentatif des professionnels et le questionnement de la dernière phase de l'enquête.

L'analyse qualitative

L'ultime étape des travaux d'observation visait à recueillir des informations qualitatives sur ces professionnels : profil, qualification, durée de travail, fonctions occupées, statuts, autant d'éléments qui proviennent de ce que les éducateurs ont eux-mêmes déclarés traduisant ainsi la « réalité des métiers ».

➤ Zoom sur les derniers résultats

En s'intéressant de plus près aux éducateurs au sens strict, nous pouvons constater que les sports de nature représentent 62,4 % des revenus de leur activité professionnelle. Ce chiffre témoigne de l'importance significative des revenus issus de l'activité professionnelle en sports de nature chez les « diplômés spécifiques ». Occupant principalement des fonctions d'encadrement (60 % du temps de travail), le contenu du poste de travail est en moyenne de 3,2 fonctions différentes (encadrement, entretien, gestion...). Cette proportion varie en fonction des profils d'activités (cf. graphique ci dessous).



Pour l'ensemble des éducateurs interrogés, l'activité est principalement générée par les touristes et les particuliers (39 %) et ce chiffre augmente considérablement lorsqu'il s'agit des types « ski » (67 %), « randonnées », « roche » et « eau vive » (45 à 50 %). Notons par ailleurs, que les éducateurs titulaires d'une qualification multisports interviennent plus massivement auprès du public scolaire et des enfants en centres de vacances. En matière de période de travail il est intéressant de constater que plus d'un éducateur sur deux exerce son activité à l'année. Si les encadrants de la filière ski alpin font diminuer sensiblement cette proportion, en raison d'un faible taux d'acti-



tivité à l'année (11 %) et de leur représentation importante dans l'ensemble des éducateurs déclarés, les accompagnateurs de tourisme équestre et les encadrants de la filière voile se distinguent par un taux d'activité annuel plus élevé.

➤ Un bilan positif, des perspectives

Cette démarche d'observation permet d'obtenir une photographie toujours plus précise des professionnels des sports de nature en France. Les protocoles d'enquête et la méthodologie éprouvés constituent aujourd'hui un outil d'expertise « transposable » (à moindre coût) pour tous futurs travaux d'observation (enquêtes sur les éducateurs, les métiers, les structures économiques) menés par le réseau des sports de nature. Dès lors, de nouvelles pistes sont envisageables :

- > définir la récurrence de l'enquête « éducateurs » pour disposer d'une vision dynamique. (études longitudinales) ;
- > décliner l'enquête au niveau régional pour obtenir une vision comparative des flux et des spécificités par territoire ;
- > positionner la filière professionnelle nationale dans le paysage européen ;
- > extraire des données spécifiques, par exemple sur les activités en environnement spécifique.

1 : L'ensemble des travaux menés depuis 2005 sur la thématique de l'emploi et de la formation est disponible sur le site du réseau national des sports de nature, rubrique « Emploi - Formation » : www.sportsdenature.gouv.fr

2 : Titulaires d'un diplôme exclusivement sport de nature.

3 : Titulaires de diplômes dont les prérogatives permettent, entre autres, l'encadrement des sports de nature.

Agenda

Présentation des travaux de l'enquête nationale sur les éducateurs en sports de nature :

> le 20 mars 2012 au ministère des Sports :
Réunion du groupe ressources emploi formation

> du 10 au 12 octobre 2012 au CREPS Sud-Est, site de Boulouris :

3^e séminaire emploi formation et regroupement d'automne des référents des sports de nature du ministère des Sports.

Pour en savoir plus :

aziz.chlieh@sportsdenature.gouv.fr
www.sportsdenature.gouv.fr